

FORMALITÉS ET GRILLE TARIFAIRE

Pour engager

Présentez-vous en personne au 37, rue Saint Bazile – 13001 Marseille.
Le service est accessible avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi
de 8h20 à 12h20 et de 13h20 à 16h20.

Munissez-vous de :

- > > > **Un justificatif d'identité en cours de validité** :> Carte d'identité française ou d'un pays membre de l'U.E.
 - > Passeport français ou U.E.
 - > Carte de résident de 10 ans ou récépissé de renouvellement de 3 mois d'une carte de résident de 10 ans avec présentation de la carte périmée
 - > Titre de séjour temporaire d'une durée d'un an
 - > Récépissé de renouvellement de 3 mois d'un titre de séjour temporaire d'1 an avec présentation du titre périmé **Un justificatif de domicile** :... Documents émis de moins de 3 mois :> Quittance de loyer comportant
 - > Reçu de loyer déli
 - > demeurant dans des
 - > d'hébergement d'ent
 - > Attestation de la C
 - > Documents émis de
 - > contrat d'un fournis
 - > fixe ou mobile ou d'u
 - > Echéancier de fou
 - > Pour les logement
 - > figure l'avantage en
 - > Dernier avis d'imp
 - > Attestation d'assu
 - > principale **Document**
 - > **hébergées** :> Un cer
 - > avec son justificatif c

> Modèle télécharg

- > La présence de l'h
- > d'imposition à l'adre

Nous utilisons des cookies sur notre site Internet pour son bon fonctionnement et à des fins de mesure d'audience dans le but de vous offrir une expérience de visite améliorée et personnalisée. En cliquant sur « Tout accepter », vous consentez à l'utilisation de tous les cookies placés sur notre site. En cliquant sur « Tout refuser », seuls les cookies strictement nécessaires au fonctionnement du site et à sa sécurité seront utilisés. Pour choisir ou modifier vos préférences cookies ainsi que retirer votre consentement à tout moment, cliquez sur « Personnaliser vos cookies » ou sur le lien « Cookies » en bas d'écran. Pour en savoir plus sur les cookies et les données personnelles que nous utilisons : **lire notre politique de protection des données personnelles**

TOUT ACCEPTER

TOUT REFUSER

PERSONNALISER VOS COOKIES ▾

En fonction de votre situation ou des objets à déposer, des justificatifs supplémentaires pourront vous être demandés.

Déposez en gage un ou plusieurs objet(s) de valeur.

Votre objet est estimé sur place par un appréciateur des commissaires-priseurs judiciaires.

Un prêt vous sera octroyé en fonction de sa valeur.

Le paiement en espèces est possible pour les opérations n'excédant pas 3 000€. Les opérations supérieures à ce montant s'effectuent par chèque ou virement bancaire.

Des documents complémentaires pourront vous être demandés en fonction de vos besoins.

Un exemple des objets acceptés :

- › Bijoux en or 14 carats ou plus. Une facture à votre nom est nécessaire pour les bijoux signés (grandes marques).
- › Montres (excepté les montres connectées)
- › Argenterie
- › Objets d'art et de brocante
- › Instruments de musique
- › Maroquinerie
- › Pour tout autre objet, voir [vos biens](#).

| Tarification des

Nous utilisons des cookies sur notre site Internet pour son bon fonctionnement et à des fins de mesure d'audience dans le but de vous offrir une expérience de visite améliorée et personnalisée. En cliquant sur « Tout accepter », vous consentez à l'utilisation de tous les cookies placés sur notre site. En cliquant sur « Tout refuser », seuls les cookies strictement nécessaires au fonctionnement du site et à sa sécurité seront utilisés. Pour choisir ou modifier vos préférences cookies ainsi que retirer votre consentement à tout moment, cliquez sur « Personnaliser vos cookies » ou sur le lien « Cookies » en bas d'écran. Pour en savoir plus sur les cookies et les données personnelles que nous utilisons : **[lire notre politique de protection des données personnelles](#)**

TOUT ACCEPTER

TOUT REFUSER

PERSONNALISER VOS COOKIES ▼



Tarification des prêts sur gages

Tarification au 1er avril 2026	Taux d'intérêt	Assurance et droits de garde	Taux d'intérêt	Assurance et droits de garde	TAEG	Seuil de l'usure au 2nd trimestre 2026
	sur 6 mois		sur 12 mois			
Jusqu'à 30 €	0,00%	0,00 €	0%	0€	0%	23,52%
de 31 à 120 €	2,64%	0,00 €	5,28%	0€	5,35%	
de 121 à 400 €	5,34%	0,00 €	10,68%	0€	10,97%	
de 401 à 750 €	6,00%	2,16 €	12,00%	4,32€	De 12,97% à 13,5%	
de 751 à 1500 €	6,00%	4,80 €	12,00%	9,6€	De 13,04 % à 13,72%	
de 1501 à 2000 €	6,00%	5,28 €	12,00%	10,56 €	De 12,92% à 13,11%	
de 2001 à 3000 €	6,00%	5,58 €	12,00%	11,16 €	De 12,75 % à 12,95%	15,73%
de 3001 à 6000 €	4,80%	5,58 €	9,60%	11,16 €	De 10,03% à 10,22%	
Au-delà de 6000 €	2,70%	5,58 €	5,40%	11,16 €	Maximum 5,66%	

Tout retard de paiement génère les pénalités suivantes :

Retard	Taux de pénalité
1 à 15 jours	0,25% du capital
16 à 30 jours	0,50% du capital
31 à 45 jours	0,75% du capital
46 à 60 jours	1,00% du capital
61 à 75 jours	1,50% du capital
76 à 90 jours	2,00% du capital
91 à 105 jours	2,50% du capital
106 à 120 jours	3,00% du capital
121 à 135 jours	3,50% du capital
136 à 150 jours	3,75% du capital
151 à 165 jours	4,50% du capital
166 jours et plus	5,25% du capital

Pour dégager

Vous pouvez dégager votre contrat à tout moment durant sa période de validité.

Vous devez vous présenter muni d'une **pièce d'identité** en cours de validité.

Seule la personne titulaire du contrat peut venir récupérer les biens déposés.

Les moyens de

Espèces :

Le remboursement de votre prêt est effectué par

Carte bancaire :

Nous utilisons des cookies sur notre site Internet pour son bon fonctionnement et à des fins de mesure d'audience dans le but de vous offrir une expérience de visite améliorée et personnalisée. En cliquant sur « Tout accepter », vous consentez à l'utilisation de tous les cookies placés sur notre site. En cliquant sur « Tout refuser », seuls les cookies strictement nécessaires au fonctionnement du site et à sa sécurité seront utilisés. Pour choisir ou modifier vos préférences cookies ainsi que retirer votre consentement à tout moment, cliquez sur « Personnaliser vos cookies » ou sur le lien « Cookies » en bas d'écran. Pour en savoir plus sur les cookies et les données personnelles que nous utilisons : **[lire notre politique de protection des données personnelles](#)**

TOUT ACCEPTER

TOUT REFUSER

PERSONNALISER VOS COOKIES ▾

Visa ou Mastercard, **mentionnant l'identité du titulaire du contrat qui doit obligatoirement être présent, muni de sa pièce d'identité.**

Chèque :

Seul un **chèque de banque** avec bordereau ou lettre chèque justifiant que celui-ci a été tiré sur le compte du titulaire du contrat est accepté.

Pour faire établir le montant exact du chèque par votre banquier, [demandez préalablement au Crédit Municipal une simulation avec les intérêts à la date à laquelle vous souhaitez retirer votre bien gagé.](#)

Virement :

Le virement doit être émis **depuis le compte du titulaire du contrat**. Pour virer le montant exact depuis le compte du titulaire du contrat, [demandez préalablement au Crédit Municipal une simulation avec les intérêts à la date à laquelle vous retirez votre bien gagé.](#)

Pour récupérer votre bien gagé, effectuez votre virement au moins 3 jours avant la date à laquelle vous viendrez.

Tout justificatif de provenance
demandé au moment du rem

[https://credit-municipal-marseille](https://credit-municipal-marseille.fr)

Nous utilisons des cookies sur notre site Internet pour son bon fonctionnement et à des fins de mesure d'audience dans le but de vous offrir une expérience de visite améliorée et personnalisée. En cliquant sur « Tout accepter », vous consentez à l'utilisation de tous les cookies placés sur notre site. En cliquant sur « Tout refuser », seuls les cookies strictement nécessaires au fonctionnement du site et à sa sécurité seront utilisés. Pour choisir ou modifier vos préférences cookies ainsi que retirer votre consentement à tout moment, cliquez sur « Personnaliser vos cookies » ou sur le lien « Cookies » en bas d'écran. Pour en savoir plus sur les cookies et les données personnelles que nous utilisons : [**lire notre politique de protection des données personnelles**](#)

TOUT ACCEPTER

TOUT REFUSER

PERSONNALISER VOS COOKIES ▾